

Comme chaque année, la CGT déplore que des collègues soient écarté.es d'une promotion à laquelle elles et ils peuvent statutairement prétendre. Les agent-e-s subissent déjà des surcharges de travail liées aux suppressions, aux vacances d'emplois ainsi qu'à l'accumulation des réformes. Alors même que toutes et tous acquièrent de nouvelles compétences professionnelles, de nouvelles qualifications et accomplissent des missions relevant bien souvent de la catégorie supérieure, vous les excluez de toute promotion.

Actuellement le constat est alarmant : les taux de promue-es/promouvables se sont réduits comme peau de chagrin, de 27 % en 2012 à 17 % en 2019 examen professionnel et tableau d'avancement compris.

Pour la CGT, c'est inacceptable ! 2 574 agents se retrouvent lésés faisant les frais des politiques de réduction budgétaire.

La CGT Finances Publiques revendique une carrière linéaire.

A défaut, elle exige, à minima, l'inscription de l'ensemble des personnels qui remplissent les conditions statutaires (3733 agents au titre de la promotion 2019).

Par ailleurs les élu.es de la CGT Finances Publiques déplorent l'attitude de l'administration consistant à examiner les dossiers en CAPN comme si elle examinait une liste d'aptitude.

Ainsi cette année, au stade du projet, vous proposez d'écarter 17 collègues du tableau d'avancement : 2 au motif de majoration d'ancienneté au cours des 3 années précédentes, 1 ayant fait l'objet d'une cotation « insuffisant », 4 pour contexte ou sanction disciplinaire, 3 non évalués au titre d'une ou deux des 3 dernières années, 7 ayant fait l'objet ces trois dernières années de critiques ou de réserves sur la manière de servir.

Si vous n'aviez pas décidé arbitrairement de supprimer les CAPL, ces collègues auraient pu être défendu.es à ce niveau.

La CGT Finances Publiques reste opposée à cette décision, qui vient amputer les personnels d'un droit. La CAPL n'était certes que préparatoire à la CAPN, mais elle permettait une première approche de la situation des collègues concerné.es par les élu.es de proximité. Par cette information en amont, des renseignements complémentaires étaient ainsi fournis à la CAPN. Ce niveau local, désuet il y a peu, vous apparaît désormais comme un élément essentiel dans la réforme des règles de gestion.

.../...

suite pièce jointe

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [Tableau d'Avancement](#)

[CAP B](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
